

LES CLOCHES DE SAINT-BONIFACE

REVUE ECCLESIASTIQUE ET HISTORIQUE

Comprenant vingt-quatre pages et publiée le 15 de chaque mois
à Saint-Boniface, Manitoba

Abonnement: Canada, \$1.00 par an. Etats-Unis, \$1.25. Etranger, 7 frs.

VOL. XXVIII

MAI 1929

No 5

SOMMAIRE: — Une bénédiction du Souverain Pontife à la Ligue catholique féminine — Un don du Pape à Mgr Breynat — La liturgie de la fête du Sacré-Coeur — Nouvel évêque ruthène — Une déclaration de la S. Congrégation de l'Eglise orientale — Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus et la question romaine — Les modes immodestes et les directions pontificales — Messe de "requiem" après réception de la nouvelle d'un décès — Nominations ecclésiastiques — Aux pieds du Saint-Père — Incendie de l'église de Saint-Georges — La communion de plusieurs malades — Feu M. l'abbé David Gillies — La prière — L'Action catholique — La morale et le nouveau programme des écoles primaires du Manitoba — Sainte Thérèse et Saint Joseph — La distribution de la sainte Communion — Les débuts de Saint-François-Xavier, Man. — L'Université Pontificale Grégorienne — La nouvelle Bienheureuse Carmélite — Ding! Dang! Dong! — R. I. P.

UNE BENEDICTION DU SOUVERAIN PONTIFE A LA LIGUE CATHOLIQUE FEMININE

Le mois dernier, Mlle Jeanne Talbot, présidente de la Ligue catholique féminine, a reçu de Rome l'important communiqué suivant:

Rome, 27 mars 1929.

Le Cardinal Rouleau, O. P., Archevêque de Québec, transmet avec plaisir la bénédiction du Souverain Pontife à Mesdames la présidente, les directrices et membres de la Ligue Catholique féminine.

Cette bénédiction du Père commun fécondera sans nul doute le travail des vaillantes femmes chrétiennes qui ont entrepris de combattre chez nous l'immodestie des toilettes pour faire régner dans tous les rangs de la société la pudeur, la dignité et le bon goût, qui seuls conviennent à des baptisées, à des disciples de Notre-Seigneur Jésus-Christ.



UN DON DU PAPE A MGR BREYNAT

S. G. Mgr Breynat, O. M. I., vicaire apostolique du Mackenzie, est venu à la fin d'avril à Saint-Boniface et à Winnipeg. Sa Grandeur a parcouru récemment 600 milles en aéroplane à travers son immense vicariat. Ce mode de locomotion devient

de plus en plus en usage dans les missions et permet d'économiser beaucoup de temps.

Monseigneur vient de recevoir de S. S. Pie XI, par l'intermédiaire de son secrétaire d'Etat, le Cardinal Gasparri, la somme de 25.000 francs. Voici la lettre qui lui a été adressée à cette occasion :

Du Vatican, 26 mars 1929.

Monseigneur,

Le Saint Père a suivi avec le plus vif intérêt le récit circonstancié des progrès de vos Missionnaires vers le Nord-Ouest et vous Lui avez fait parvenir l'hommage de vos bons voeux pour l'Année Jubilaire de son Ordination sacerdotale.

Sa Sainteté vous remercie de grand coeur de ce témoignage de vénération filiale qui Lui est d'autant plus agréable qu'il Lui arrive de plus loin, et je suis heureux de faire connaître à Votre Grandeur que le Saint Père, désirant avoir une part aux mérites de vos vaillants Missionnaires, vous envoie un subside de 25,000 francs.

Bénissant avec effusion de coeur Celle qui a renversé tous les obstacles qui s'opposaient à votre marche conquérante pour le salut des âmes, le Souverain Pontife envoie de tout coeur pour vous-même, pour vos Pères, vos Frères apôtres, comme gage de Sa paternelle bienveillance et des faveurs d'en haut, une spéciale bénédiction apostolique.

Veillez agréer, Monseigneur, l'assurance de mon entier dévouement en Jésus-Christ.

Card. GASPARRI.



LA LITURGIE DE LA FÊTE DU SACRÉ-COEUR

Ce fut Pie IX qui, le 23 août 1856, fit inscrire le fête du Sacré-Coeur, sous le rite double majeur, dans le calendrier de l'Eglise universelle et en fixa la célébration au vendredi après l'octave du Saint-Sacrement. Elevée par Léon XIII, le 28 juin 1889, au rite double de 1re classe sans octave, elle n'en demeura pas moins jusqu'à nos jours une fête secondaire.

Dans l'encyclique "Misericordissimus Redemptor", du 8 mai 1928, N. S. P. le Pape Pie XI annonça l'élévation de la fête du Sacré-Coeur au rite double de 1re classe avec octave. Le décret de la S. C. R., en date du 29 janvier dernier, précise la solennité intrinsèque de la fête et la nature de son octave.

D'après ce décret, la fête du Sacré-Coeur est maintenant, dans l'Eglise universelle, une fête primaire double de 1re classe avec octave, et elle est assimilée aux fêtes fériées. Elle se trouve égale en cela v. g. à la fête de la Nativité de S. Jean-Baptiste (24 juin) et à celle des SS. Apôtres Pierre et Paul (29 juin) ;

mais comme elle est supérieure à ces deux fêtes par la dignité personnelle de son objet, elle l'emportera sur elles tant dans l'occurrence que dans la concurrence. Elle prévaudrait a fortiori sur les fêtes particulières du patron principal du lieu, du titulaire ou de la dédicace de l'église propre. Quant aux fêtes occurrentes de rite double majeur ou de rite inférieur, elles seraient complètement omises.

Autre conséquence, qu'il n'est pas inutile de signaler: la messe de "Requiem" pour des funérailles "praesente corpore" et, sauf dans l'après-midi, les funérailles elles-mêmes ne sont plus permises le jour de la fête du Sacré-Coeur. (Nouv. rubr. du Missel, tit. III, n. 4.)

L'octave du Sacré-Coeur est, à l'égal de celles de Noël et de l'Ascension, une octave privilégiée de troisième ordre.

Une octave de ce genre admet, dans l'occurrence, les mêmes fêtes qu'une octave commune; toutefois, à moins d'identité de mystère, elle est toujours commémorée à ces fêtes. Les jours où l'on fait l'office de la dite octave, les antiennes et les psaumes sont, à toutes les heures canoniales, ceux du jour de la fête, et non ceux de la férie. Pendant toute sa durée, elle communique les répons propres du premier nocturne de la fête aux leçons de l'Écriture occurrente, et elle empêche la célébration des messes votives privées et de la messe quotidienne de "Requiem".

Le formulaire de la messe du Sacré-Coeur est tout nouveau, sauf pour l'épître et la postcommunion, qui sont celles de la messe "Egredimini". Il comporte une préface propre, qui se dira aussi pendant l'octave, à toutes les messes n'ayant pas elles-mêmes une préface spéciale.

C'est ce formulaire et cette préface qu'il faudra prendre à l'avenir, chaque fois que l'on aura à célébrer une messe votive du Sacré-Coeur, v. g. le premier vendredi de chaque mois.



NOUVEL EVEQUE DES RUTHENES

D'après une dépêche officielle de Rome, en date du 26 avril, le R. P. Basile Ladyka, supérieur du monastère des Basiliens d'Edmonton, a été nommé évêque des Ruthènes du Canada, dont la résidence est à Winnipeg. Il succède à Mgr Nicéas Budka, démissionnaire.

Mgr Budka, nommé premier évêque des Ruthènes du Canada en 1912, est à Rome depuis le mois d'août 1927. Depuis son départ, M. l'abbé P. Oleksiw, qui était son vicaire général, administre le diocèse.

Né à Prohobych, à l'ouest de l'Ukraine, le 22 août 1884, Mgr Ladyka entra chez les Basiliens à l'âge de 19 ans. Il vint au Canada en 1909 et continua ses études théologiques au

Grand Séminaire de Montréal. Il fut ordonné prêtre en 1912 à Philadelphie, par Mgr Ortynski, aussi Basilien et premier évêque ruthène des Etats-Unis.

Le R. P. Ladyka débuta dans le ministère comme missionnaire au Manitoba. En 1913 il fut transféré dans l'Alberta où il devint supérieur du monastère de sa communauté à Edmonton. Au Congrès Eucharistique de Chicago, en 1926, il fut l'orateur officiel des catholiques ruthènes. Il a prêché un grand nombre de missions au Canada et aux Etats-Unis.

Nous offrons nos humbles hommages au nouvel évêque et nos meilleurs souhaits dans la grande mission qui lui échoit.



UNE DECLARATION DE LA S. CONGREGATION DE L'EGLISE ORIENTALE

(Des "Acta Apostolicae Sedis" du 5 avril.)

Dans un décret, daté du 1er mars dernier et approuvé par le Souverain Pontife, pour l'administration spirituelle du clergé et des fidèles gréco-ruthènes des Etats-Unis, la S. Congrégation de l'Eglise orientale déclare que les fidèles gréco-ruthènes doivent entendre la Messe dans une église catholique d'un autre rite là où il n'y a pas d'églises et de prêtres de leur rite, et aussi, dans ce cas, recevoir les Sacrements d'un prêtre d'un autre rite. Voici le texte même du décret :

Art. 28. — Fideles graeco-rutheni tenentur frequentare ac libenter sustentare suas proprias ecclesias, ac observare praescripta sui ritus. Tamen in regionibus ubi desunt ecclesiae ac sacerdotes proprii ritus et ubi propter longinquitatem ecclesiae suae non eam possunt nisi cum gravi incommodo adire, debent, ut praeceptis Ecclesiae satisfaciant, Missam audire in ecclesia catholica alterius ritus, nec non Sacramenta accipere a presbytero alterius ritus.

Art. 29. — Frequentatio ex parte graeco-ruthenorum, etiam continua ecclesiarum ritus latini, non inducit mutationem ritus.

Art. 36. — Quoad Missam audiendam diebus festis in utroque ritu in eandem diem incidentibus, ipsi sacrae liturgiae in ecclesia sui ritus, si in loco existat, interesse tenentur, ad adimplendum praeceptum ecclesisticum.



SAINTE THERESE DE L'ENFANT-JESUS ET LA QUESTION ROMAINE

S. G. Mgr Foucault, Evêque de Saint-Dié, — lisons-nous dans les "Annales de Sainte Thérèse", — daignait communiquer au Carmel de Lisieux, le 22 février dernier, ce détail intéressant :

“Je suis heureux de vous faire savoir que le Saint Père m'a confié, il y a huit jours, qu'il attribuait le succès des négociations pour le Contrat et le Concordat entre le Saint-Siège et l'Italie, à l'intervention, pour Lui très visible, de votre Petite Sainte Thérèse, dont la relique est en permanence sur son bureau.”



LES MODES IMMODESTES ET LES DIRECTIONS PONTIFICALES

Le printemps ramène la question des modes. Il faudra aux femmes des semaines de caquetage pour en épuiser l'intérêt. Et, pendant ce temps, leur esprit va se débattre au milieu de toutes sortes de problèmes aussi futiles que compliqués. Deux hommes attendent le résultat avec une certaine angoisse : le mari qui devra payer la note, et le prêtre chargé par mission de défendre la morale menacée.

Car, qu'on le veuille ou non, la mode pose un problème moral. La façon de se vêtir se rattache, en dernière analyse, à la façon de concevoir la pudeur. Il y a la mode sauvage : c'est le pagnon antique dont la femme semble avoir gardé la nostalgie. Il y a la mode païenne basée sur la glorification du corps et de ses instincts. Il y a enfin la mode chrétienne née du sentiment de la chute et de la noble préoccupation d'assurer le triomphe de l'esprit sur la chair. Ce sont autant d'étapes dans la marche en avant de l'humanité vers une civilisation plus haute.

La pudeur est une chose chrétienne. Les sauvages l'ont ignorée et les païens n'en ont guère eu l'estime. C'est l'Eglise qui, lentement, patiemment, l'a fait pénétrer dans le cœur du barbare qu'elle voulait civiliser. C'est comme le sceau de la civilisation chrétienne sur un être humain. Barrière physique autant que morale, elle résiste à la poussée de l'instinct alors que parfois la volonté est toute désemparée. On dirait qu'il reste chez ceux que la vie n'a pas encore déflorés un peu des efforts, des luttes, des sacrifices du passé, et que tout cela s'éveille, à l'heure du danger, pour les protéger.

Dans la tentative qui se fait pour déchristianiser le monde, le gros de l'effort va donc se porter contre la pudeur qui, en entretenant le respect de la femme, maintenait le niveau de la morale publique. Modes provocantes et suggestives, danses lascives, livres obscènes, spectacles et amusements licencieux, tout se ligue pour débarrasser la femme de ce qu'on appelle une chaîne et qui n'est qu'un honneur et une protection.

Déjà nombre de jeunes filles se croiraient “vieux jeu” si elles ne pouvaient à peu près tout lire, tout voir et tout entendre. Quant à la complaisance qu'elles mettent à se déshabiller... pour faire comme les autres, il y a là un indice manifeste de la perte

du sens chrétien ou simplement moral. Si grande que soit la tyrannie de la mode, il y des choses qu'on n'aurait jamais osées aux époques où l'esprit du Christ régnait encore sur l'opinion publique. L'audace croissante de ceux qui lancent les modes nouvelles marque mieux que tout le reste le niveau de déchristianisation du monde.

La femme est la gardienne de la morale. La morale vaut dans une société ce que valent les femmes. C'est leur honneur et leur responsabilité. Aussi est-ce autour de leur âme que se concentre la lutte. Il y a ceux qui tentent de les avilir pour les amener plus facilement à leurs fins, et ceux qui s'efforcent de leur faire prendre de plus en plus conscience de ce qu'il y a d'humain et de divin en elles. Les premiers cherchent par tous les moyens à leur inspirer l'idolâtrie de leur corps, les seconds tentent de les convaincre que c'est par leur intelligence et par leur cœur qu'elles régneront véritablement sur le monde. L'immodestie actuelle du vêtement est un épisode de cette lutte, et l'Église aurait failli à sa mission si elle n'avait fait entendre le cri de protestation de la conscience chrétienne outragée.

* * *

Déjà Benoît XV, dans son Encyclique "Sacra propediem", avait jeté l'alarme. "Nous ne pouvons assez déplorer, écrivait-il, l'aveuglement de tant de femmes de tout âge et de toutes conditions: affolées par le désir de plaire, elles ne voient pas à quel point l'indécence de leurs vêtements choque tout homme honnête et offense Dieu. La plupart eussent rougi autrefois de ces toilettes, comme d'une faute grave contre la modestie chrétienne. Maintenant, il ne leur suffit pas de les produire sur les voies publiques; elles ne craignent pas de franchir le seuil des églises, d'assister au Saint Sacrifice de la messe, et même de porter jusqu'à la Table eucharistique, où l'on reçoit le céleste Auteur de la pureté, l'aliment séducteur des passions humaines."

Quant à Sa Sainteté Pie XI, il n'y a peut-être pas de sujet sur lequel il soit revenu avec plus d'insistance. Recevant, en 1927, les prédicateurs du carême qui venaient demander sa bénédiction, il leur disait: "Heureux serez-vous si vous venez à faire comprendre à quelques âmes, à beaucoup d'âmes, quelle honte il y a dans le fait que le sentiment de la modestie et de la pudeur est si avili dans les peuples chrétiens qu'ils en viennent à recevoir sur ce point des leçons des nations non chrétiennes. Oui, il y a de quoi faire rougir Notre-Seigneur lui-même tant la façon de se comporter et de se vêtir est indigne, non seulement d'un chrétien, mais même d'une créature humaine".

Joignant l'exemple à la parole, Sa Sainteté Pie XI refusait de recevoir en audience un certain nombre de jeunes filles et de femmes chrétiennes qui avaient osé se présenter au Vatican in-

suffisamment vêtues. Il aurait pu dire comme le cardinal Cavallari, dans une circonstance semblable : "Je suis chez moi, dans ma maison, et j'ai le droit d'en écarter des personnes dont la tenue est insultante pour mon caractère et ma dignité".

Dans cette lutte qui recommence sans cesse de la chair contre l'esprit, de la passion aveugle contre la liberté, de l'homme animal contre l'homme spirituel, l'Eglise s'efforce donc de rallier toutes les forces chrétiennes. Elle sait que libérer les instincts, c'est remettre l'homme sous l'antique esclavage, le pire qu'il ait connu, c'est retourner vers l'animalité, refaire à rebours le chemin parcouru et rendre inutiles de longs siècles de civilisation.

Loin de rendre la vie plus belle, on lui enlèvera ce qui en faisait jusqu'ici le charme et la poésie. "Ce qui naguère encore s'appelait amour, écrivait M. François Mauriac, était un sentiment complexe, oeuvre des générations raffinées, tout fait de renoncement, de sacrifice, d'héroïsme, de remords. La religion l'étayait et la morale chrétienne. Ces belles eaux pleines du ciel ne se fussent pas accumulées sans les barrages des vertus catholiques." C'est très juste. L'Eglise, en sanctifiant le mariage, en exaltant la virginité, en apprenant à l'homme fragile à se renoncer et à se vaincre, avait élevé l'amour à la hauteur d'un sentiment. Il y avait un peu de divin dans l'amour chrétien. Mais, que les barrages dont parlait le romancier s'abaissent ou s'effritent, "ces belles eaux pleines du ciel" s'écouleront, et il ne restera plus au fond du coeur humain que l'instinct primitif et éternel.

Et c'est la femme qui y perdra davantage. Au moment où les routes de l'avenir s'ouvrent toutes grandes devant ses légitimes aspirations, elle se sent de plus en plus humiliée d'être traitée comme une proie que les mâles poursuivent et se disputent. Ce qu'elle voudrait, c'est plus de respect et moins de convoitise. Seulement, le respect se mérite et s'impose. Que voulez-vous que le jeune homme ressente pour une créature fardée, à demi vêtue et qui se tient mal ? Quand on veut être traitée comme une femme honnête, on ne s'habille pas comme une fille.

Que le costume féminin, tout en restant élégant et gracieux, évolue vers plus de simplicité, il n'y a personne qui ne s'en réjouisse. La femme a été trop longtemps un étalage de fleuriste ou une montre de bijoutier. Mais la simplicité n'exclut pas la modestie. Il y a dans les modes nouvelles des audaces que rien ne justifie et que toute femme honnête devrait s'interdire. Non pas certes que nous lui demandions de s'habiller comme il y a dix ans, ou même simplement comme il y a un an. Mais la mode est un cadre, et dans ce cadre il y toujours place pour la décence et la pudeur. A toutes les époques des femmes chrétiennes ont

su concilier et les exigences de la mode et celles de la modestie chrétienne.

Par contre, lorsqu'on voit des jeunes filles de chez nous choisir parmi les modes lancées par les demi-mondaines, tout ce qu'il y a de plus risqué, de plus provocant et de plus suggestif, on se demande quelles âmes elles peuvent bien avoir. Comment peuvent-elles, sans que la honte leur monte au visage, supporter l'insulte des regards? Si elles en sont gênées, pourquoi les provoquent-elles? Si elles s'en moquent ou même les recherchent, que voulez-vous que nous pensions d'elles?

Il se peut, après tout, qu'elles n'aient pas l'âme de leur habit. Mais ce n'est jamais impunément qu'une jeune fille honnête s'habille, se maquille, fume, boit et danse comme celle qui ne l'est pas. Il y a des distances qu'on ne doit pas supprimer et des confusions qu'on a tort de permettre. Et puis ces gestes qu'elle fait souvent par snobisme, par légèreté, finiront par déteindre sur elle. De compromissions en compromissions, elle ira se rapprochant toujours davantage de celles qu'on n'osait même pas autrefois nommer devant elle. En tout cas, il reste peu de chose de ces barrières que les traditions familiales et que les coutumes mondaines avaient dressées autour de sa faiblesse. C'est bien dommage pour elle, et bien angoissant pour l'avenir.

* * *

Au lendemain de la canonisation de sainte Madeleine-Sophie Barat, fondatrice de l'Institut des religieuses du Sacré-Coeur, Sa Sainteté Pie XI, recevant en audience les Dames du Sacré-Coeur et leurs élèves, sollicitait leur concours dans la lutte entreprise contre les modes immodestes. "Nous vous demandons, disait-il, de nous venir en aide dans cette belle croisade pour la modestie chrétienne."

Une croisade: le mot, à première vue, peut surprendre. Et pourtant, ne s'agit-il pas de repousser une nouvelle invasion du paganisme. Dieu le veut! Il veut que prédicateurs au nom du sens chrétien, médecins au nom de l'hygiène, publicistes au nom de la morale publique et du bon goût, unissent leurs efforts pour éclairer l'opinion et la dresser comme une digue en face de chaque nouveau débordement de la mode. Dieu veut que nous joignons courageusement l'action à la parole. Le prêtre doit assurer la décence du lieu saint, les supérieurs de nos maisons d'éducation, celle de leurs parloirs, les parents chrétiens, celle de leurs foyers et de leurs salons. Tout cela doit se faire avec tact, mais avec fermeté. C'est grâce à un ensemble de petites capitulations et de petites lâchetés individuelles que l'impudeur peut s'étaler et réussir à s'imposer.

"Tous les hommes, écrivait le P. Vuillermet, ont leur mot à dire dans cette question qui, au premier abord, semble ne regar-

der que les femmes. N'ont-ils pas à sauvegarder la prospérité matérielle et l'intégrité morale de leurs foyers?... Ne doivent-ils pas se préoccuper des répercussions sociales de la mode?... Leur bon renom n'est-il pas en jeu?... Qu'ils ne capitulent pas devant les exigences de leurs femmes ou de leurs filles. Qu'ils n'attendent pas pour intervenir d'avoir à rougir d'elles... Si tous les pères de famille chrétiens, si tous les hommes honnêtes entraient en ligne de bataille, dans cette lutte contre les modes d'aujourd'hui, très certainement ils seraient pour beaucoup dans la victoire finale."

Les jeunes gens peuvent beaucoup aussi pour le succès de cette croisade, puisque c'est en partie pour leur plaire que les jeunes filles s'habillent. Nous connaissons telles jeunes filles qui ont cessé de se mettre du rouge aux lèvres et aux joues parce que leur ami discrètement leur a laissé entendre qu'il préférerait leur pâleur naturelle à tous ces artifices. Je voudrais que tous nos jeunes gens pussent se reconnaître dans ce portrait que le P. Vuillermet traçait des jeunes gens de son pays: "Ils veulent pour présider aux destinées de leur foyer, et ils le disent très haut, une reine et non pas un mannequin, une femme capable de devenir épouse et mère et non pas un bibelot d'étalage et de vitrine. C'est pourquoi ils se détournent avec un sourire de pitié des toilettes provocantes et des corps bien entretenus. Ce n'est pas le charme éphémère d'une femme qui inspirera leur choix mais le souci de leur famille, de sa stabilité et de son bonheur, de sa prospérité et de son avenir. Ils ont sous les yeux tant de foyers ruinés et divisés par la coquetterie de celles qui y présidaient. C'est pourquoi ils regardent avec complaisance les visages sereins et les vêtements modestes."

Seulement lorsque l'immoralité s'impose avec l'autorité de la mode ou sous le couvert des conventions sociales, l'action individuelle ne suffit pas, il faut recourir à l'action sociale. Une ligue a été fondée chez nous pour combattre l'immodestie dans le vêtement, la Ligue catholique féminine. Elle doit pouvoir compter sur l'encouragement et l'aide efficace du clergé, sur l'adhésion de toutes les jeunes filles et de toutes les femmes qui font partie de nos congrégations paroissiales. Elle doit recevoir aussi l'appui de toutes nos organisations catholiques de femmes en conformité avec les résolutions adoptées au Congrès tenu à Rome en 1922. Voici d'ailleurs ce que Benoît XV disait, en 1919, aux déléguées de l'Union catholique des Femmes d'Italie: "Nous voudrions que les nombreuses adhérentes à l'Union catholique féminine établissent entre elles une Ligue pour combattre les modes indécentes, pour ce qui les concerne tout d'abord et, de plus, chez toutes les personnes et toutes les familles que leur influence peut atteindre... En agissant de la sorte, elles montreront qu'elles ont bien compris que leur mission dans le monde s'est élargie: elles doivent donner le bon exemple, non seulement à l'intérieur

de leur maison, mais aussi dans les rues et les places publiques”.

Ce sera du féminisme dans le meilleur sens du mot, puisque ce sera sauvegarder avec la modestie, la santé, le bon goût et l'esprit d'économie de la femme quelques-unes de ses richesses et de ses plus saintes traditions.

“Le Pape, disait le P. Vuillermet, appelle à la croisade pour la modestie, tous ses enfants doivent répondre: présents.”

(“La Vie nouvelle”.)

M.-C. FOREST, O. P.



MESSE DE “REQUIEM” APRES RECEPTION DE LA NOUVELLE D'UN DECES

(De “l'Ami du Clergé”.)

Le jour le plus opportun après réception de la nouvelle d'un décès, on peut dire dans n'importe quelle église, — et donc a pari dans tout oratoire public ou semi-public, — célébrer pour le défunt une messe de “Requiem”, soit chantée, soit même simplement lue. (Nouv. rubr. du Missel, tit. III, n. 6.) La célébration de cette messe jouit alors d'assez grandes prérogatives liturgiques: elle n'est empêchée que par l'occurrence d'un dimanche, d'une fête de précepte, même supprimée, de la Commémoration de tous les fidèles défunts, d'un double de 1re ou 2ème classe, même transféré, d'une férie, vigile ou octave privilégiée (ibid.); elle est donc permise un jour d'office double ou double majeur. Enfin, chantée ou basse, cette messe de “Requiem” comporte une seule oraison et, d'obligation, la séquence “Dies irae”. (Nouv. rubr. du Missel, tit. III, n. 10 et 11.)

Ces diverses prérogatives n'affectent toutefois, dans chaque église ou oratoire, qu'une seule messe de “Requiem” célébrée pour la personne dont on a appris la mort; les Nouvelles rubriques du Missel (tit. III, n. 6) sont formelles à cet égard: “... opportuniori die post acceptum mortis nuntium, in qualibet ecclesia permittitur unica missa pro defuncto”. Il importe donc que, dans chaque cas, il y ait entente entre les prêtres célébrant dans une même église ou chapelle et le recteur de celle-ci, auquel incombe de veiller à ce qu'on n'y célèbre pas plus d'une messe de ce genre pour le même défunt.

Pour le Souverain Pontife, un cardinal, un évêque ou un prêtre, on prend, comme à leurs funérailles, la première messe de la Commémoration de tous les fidèles trépassés, en remplaçant l'oraison par celle qui convient au défunt. (Cf. nouv. Missel, rubr. spéc. en tête des messes des morts.)

Pour tout autre défunt, on emploie tel quel, sans rien changer à l'oraison, le formulaire de la messe “In die obitus seu de-

positionis defuncti", et cela, que la sépulture ait déjà eu lieu ou non. (Cf. S. C. R., 2 déc. 1891, n. 3755, ad 3; 6 fév. 1892, n. 3764, ad 4.)



NOMINATIONS ECCLESIASTIQUES

— M. l'abbé Alphonse Laurin, ci-devant curé de Pinewood, curé de Saint-Adolphe, en remplacement de M. l'abbé Joseph-P. Gagnon, démissionnaire pour raison de santé.

— M. l'abbé Armand Moreau, ci-devant vicaire à Sioux Lookout, curé de Pinewood.



AUX PIEDS DU SAINT PERE

Lettre de Mgr Turquetil à ses missionnaires

Rome, 29 janvier 1929.

Mes biens chers Pères,

J'arrive du Vatican, où le Saint Père m'a reçu en audience privée, et j'aurais voulu avoir à ma disposition un poste de radio comme KDKA, pour vous transmettre ce soir même les bénédictions toutes spéciales que Sa Sainteté vous accorde et l'impression profonde de bonheur et de reconnaissance que j'ai emportée de cette audience.

Le Saint Père devant nous recevoir à midi précis, nous arrivons, le R. P. Delouche et moi, au Vatican, à 11 h. 45. Le bon Père Delouche avait bien mérité cette faveur: vous savez tout son dévouement aux missions de la Congrégation.

Durant les quelques minutes d'antichambre, j'ai bien senti cette impression de calme religieux propre au Vatican: on dirait que toute passion se tait, expire dès qu'on entre chez le Pape; on ne voit pourtant encore que gardes-nobles, officiers divers, laïques ou ecclésiastiques. A midi sonnant, nous entrons dans les appartements privés du Saint Père. Avant que j'aie le temps de me demander quoi faire, quoi dire, la voix du Pape nous appelle:

— Venez, Nous sommes bien heureux de vous voir.

Et sa main nous fait signe de nous asseoir. Nous voilà seuls, en tête à tête avec le Saint Père, assis à ses côtés, tout près de lui.

Impossible d'éprouver la moindre gêne: c'est le Pape des Missions, et'on peut dire le Pape des Missionnaires.

Les Oblats, dit le Saint Père, ont la spécialité des missions difficiles, et la vôtre est encore la plus difficile.

Et encore:

— Nous connaissons bien vos missions, Nous avons lu le livre: "Aux Glaces Polaires".

Puis Sa Sainteté nous parle du grand Apôtre, le vénérable vieillard du Nord-Ouest, Mgr Grouard.

Après ces quelques mots d'encouragement d'ordre général, le Saint Père daigne s'intéresser aux plus petits détails de notre apostolat chez les Esquimaux. J'étais confus, mais bien heureux et profondément reconnaissant : malgré ses occupations si multiples et si graves, le Saint Père ne se contentait pas d'un rapport du Cardinal Préfet de la Propagande, lequel pourtant suit nos travaux avec tout son grand cœur ; Sa Sainteté pose des questions ; nos difficultés, nos positions actuelles, nos plans et nos espérances pour l'avenir, le Saint Père s'intéresse à tout, nous encourage, nous bénit.

Puis elle me remet nombre de chapelets, images, médailles avec une bénédiction toute spéciale pour vous tous, pour vos chrétiens, vos catéchumènes.

Je mentionne nos parents, nos amis et le Saint Père de s'écrier :

— Dites bien à tous que Nous les bénissons d'une manière toute particulière.

En termes touchants, le Saint Père bénit aussi tout spécialement les Soeurs Grises de Montréal, et leur Révérende Mère Générale, à cause de leur dévouement aux Missions Esquimaudes.

Nous étions là depuis plus d'une demi-heure. Sa Sainteté s'informe de mon compagnon, le R. P. Delouche. En apprenant qu'il est le Directeur des "Petites Annales", revue des Missions des Oblats :

— C'est une belle oeuvre, Nous la bénissons de tout cœur.

A genoux, nous recevons la bénédiction du Saint Père, baisant son anneau, et nous nous retirons. L'audience avait duré 35 minutes, et je voudrais que comme moi, vous vous sentiez encore plus ardents, plus encouragés que jamais à l'oeuvre de la conversion des Esquimaux. Aucun encouragement ne vaut celui que le Saint Père nous a donné aujourd'hui avec tant de bonté et tant de cœur. Il est vraiment le Pape des Missions et le Pape des Missionnaires.



INCENDIE DE L'ÉGLISE DE SAINT-GEORGES

Nous avons la douleur de consigner l'incendie de l'église de Saint-Georges survenu dans la soirée du 1er mai, vers 9 h. 30. L'origine du feu est inconnue. Dès qu'il en eut connaissance, le dévoué curé, M. l'abbé Sylvio Caron, se précipita vers la sacristie pour essayer de se rendre à l'autel, mais en ouvrant la porte les flammes le repoussèrent vivement. La sacristie et l'intérieur de l'église étaient déjà embrasées. Il fut impossible de rien sau-

ver. Tout ce que l'on put faire fut d'empêcher le feu de se communiquer au presbytère et aux maisons voisines.

Saint-Georges est une jeune paroisse fondée en 1903 sur les bords de la rivière Winnipeg. La jolie église, qui vient d'être consumée, avait été construite en 1909 par le zèle et le dévouement de M. l'abbé Isidore Macaire, par les travaux des paroissiens et par l'aide de généreux amis de l'extérieur. M. l'abbé Sylvio Caron en avait rafraîchi la toilette extérieure en 1926 et l'intérieur l'an dernier. Il l'avait aussi enrichie de précieux objets du culte et de beaux ornements sacerdotaux.

C'est donc une grande épreuve pour le digne curé de Saint-Georges et ses braves paroissiens. Nous leur offrons nos plus vives sympathies.



LA COMMUNION DE PLUSIEURS MALADES

En commentant l'instruction du 9 janvier dernier de la S. Congrégation des Rites pour la Communion de plusieurs malades, la "Nouvelle Revue Théologique" de Louvain fait la remarque suivante :

"Quoique le décret dise explicitement "in aliis cubiculis", il semble qu'on puisse considérer comme se trouvant en un seul endroit tous les malades qui sont en état de suivre les prières récitées par le prêtre, par exemple ceux qui sont dans les chambres voisines donnant l'une dans l'autre ou donnant dans le même corridor; dans ces conditions il suffira de dire une fois pour tous les malades le Misereatur, l'Indulgentiam, l'Ecce Agnus Dei et le Domine non sum dignus, et se contenter de répéter pour chacun la formule de la Communion."



FEU M. L'ABBE DAVID GILLIES

Le 13 avril est décédé à Régina M. l'abbé David Gillies, un vétéran du sacerdoce dans l'Ouest canadien. Né le 29 septembre 1853 à Port Hood, Nouvelle-Ecosse, de parents écossais, il fréquenta d'abord les écoles publiques de sa paroisse, passa deux ans à l'Académie Richmond, à Arichat, suivit un cours commercial de trois ans à Montréal et retourna dans sa province natale au collège universitaire Saint-François-Xavier à Antigonish, où pendant quatre ans il compléta ses études classiques. Il commença ensuite ses études théologiques au Grand Séminaire de Québec. En 1884 il s'aventura vers l'Ouest, et le 10 juin 1888, en la fête de sainte Marguerite, reine d'Ecosse, il reçut l'onction sacerdotale des mains de Mgr Grandin, O. M. I., dans l'église Sainte-Marie de Winnipeg.

Après son ordination le nouveau prêtre fut nommé curé

d'une paroisse écossaise, nommée St. Andrews, à sept milles au sud de Wapella, Sask. Il y bâtit une église et y demeura jusqu'en 1912, époque où il fut appelé à la cure de la cathédrale de Régina, qu'il occupa pendant deux ans. Il vécut depuis dans la retraite.

"Durant de longues années" — écrit S. G. Mgr Mathieu dans une circulaire à son clergé — "ce bon prêtre a travaillé avec zèle et dévouement dans notre archidiocèse. Depuis plusieurs mois, il a porté la croix en son corps par des douleurs cruelles et pendant cette longue série de souffrances, il n'a laissé entendre que des paroles de résignation..."

"Il a été le premier curé de la paroisse de St. Andrews et des missions environnantes. Il dut quitter ce poste pour devenir le premier curé de la cathédrale de Régina. Dans ces deux postes il n'a jamais songé aux intérêts matériels, il ne s'est pas recherché lui-même dans un ministère tout de dévouement; il n'a jamais craint la gêne, la fatigue et la peine. Il savait que sa destinée était de se dévouer au plus grand bien de ses semblables et il l'a remplie avec ardeur."

Après un premier service dans la cathédrale de Régina, les restes mortels du vénéré défunt furent transportés à St. Andrews où eut lieu un second service. C'est au milieu des anciens paroissiens qu'il desservit pendant de longues années que M. l'abbé Gillies dort son dernier sommeil. Son souvenir y demeurera en bénédiction.

R. I. P.



LA PRIERE

Je crois que ceux qui prient font plus pour le monde que ceux qui combattent et que, si le monde va de mal en pis, c'est qu'il y a plus de batailles que de prières. Si nous pouvions pénétrer dans les secrets de Dieu et de l'histoire, je tiens pour certain que nous serions saisis d'admiration devant les prodigieux effets de la prière, même dans les choses humaines... Je crois, tant ma conviction est forte sur ce point, que s'il y avait une seule heure dans un seul jour où la terre n'envoyât aucune prière au ciel, ce jour et cette heure seraient le dernier jour et la dernière heure de l'univers.

Donoso CORTES.



L'ACTION CATHOLIQUE

Il est peu de sujets sur lesquels les derniers Papes, et en particulier le Souverain Pontife actuel, Pie XI, aient aussi insisté que sur l'Action catholique. Ils l'ont représentée comme

une tâche qui s'impose de plus en plus à tous les fidèles, mais qui doit être déterminée par certaines règles précises, sans lesquelles elle ne saurait atteindre son but et pourrait même être plus nuisible que bienfaisante.

Cet enseignement pontifical il importe de le faire pénétrer partout, d'en éclairer les esprits. Aussi on ne saurait trop remercier le docte vicaire général du diocèse de St-Hyacinthe, Mgr Desranleau, qui a bien voulu ramasser en quelques pages cet enseignement des Papes et le présenter aux catholiques canadiens. Cette brochure qu'édite l'Oeuvre des Tracts est vraiment précieuse. Prêtres et laïques y trouveront des directions lumineuses. Chacun devrait la lire et la relire. Elle ne se vend que 10 sous l'exemplaire, à l'Action Paroissiale, 4260, rue Bordeaux, Montréal.



LA MORALE ET LE NOUVEAU PROGRAMME DES ECOLES PRIMAIRES DU MANITOBA (1)

(Suite)

Caractéristique du nouveau programme

Qu'est-ce qui distingue le nouveau programme de l'ancien? Sont-ce les matières qu'il renferme? Est-ce la disposition de ces matières? Sont-ce les principes qui ont présidé à leur choix et à l'ordre dans lequel elles sont disposées et qui donnent au programme un esprit, une mentalité spéciale? Le "School Curriculum and Teachers' Guide" répond lui-même à ces questions. Dans la préface on peut lire les paroles suivantes: "As to subject matter, there is little change from the programme previously in use... In arrangements and methods there are great alterations... It is recognized that even more important than the subject matter of instruction is the spirit in which work is done..." C'est au point de vue social surtout, et nous verrons bientôt que dans le langage du programme, social et moral c'est tout un, que l'esprit joue un rôle primordial. Ainsi à la page 215, dans le chapitre consacré à l'éducation sociale, on trouve les lignes suivantes: "More important than formal study and directed activity is the spirit that pervades the school... The spirit of instruction and practice is more important than matter and method."

Ainsi donc, c'est en créant ou en suscitant un nouvel esprit dans l'école que le nouveau programme croit pouvoir remédier aux lacunes de l'ancien, surtout au point de vue social ou moral.

Que vaut cet esprit? De quels principes s'inspire-t-il? Devons-nous le saluer comme l'aurore d'un jour meilleur? Est-il au moins aussi chrétien que celui qui animait l'ancien programme?

(1) Cf. "Les Cloches" de février, page 42.

Ne serait-il pas dans une grande mesure la consécration officielle, la mise en pratique de théories que nous avons combattues dans le passé, la sanction d'un état de choses auquel nous pouvons nous habituer graduellement, mais qui aurait provoqué notre indignation il n'y a pas un quart de siècle? L'importance de l'enjeu donne à ces questions un caractère angoissant. Nous nous devons donc de les aborder de front. Il est toujours salutaire pour une minorité de voir clair dans le jeu de ses adversaires. C'est d'autant plus opportun dans le cas présent que le nouveau programme n'est qu'à l'essai. Et d'ailleurs dans quelle position serions-nous plus tard pour protester et réclamer, puisque l'on ne manquerait pas d'interpréter contre nous notre silence et certaines appréciations par trop optimistes et trop superficielles de l'aspect moral du "School Curriculum and Teachers' Guide"?

Commençons par rappeler certains traits de l'ancien programme.

La morale de l'ancien programme

L'ancien programme était loin d'être un chef-d'oeuvre du genre. Par rapport à la morale, on peut, ce semble, résumer ses caractéristiques par les traits suivants:

1. — On pouvait lui reprocher des lacunes immenses. Il passait sous silence à peu près tout ce qui en éducation se rattache à l'ordre surnaturel. En lui rien d'explicite sur ce qui, aux yeux des protestants aussi bien que des catholiques, est la base même de toute vie morale, rien de clair sur les vertus théologiques de foi, d'espérance et de charité. Pas une allusion ni directe, ni indirecte à la nécessité de la grâce et de la prière pour faire le bien et éviter le mal. Pas un mot sur l'importance d'une formation religieuse intellectuelle en rapport avec le degré de connaissances profanes. La personne adorable de Notre-Seigneur était reléguée dans une ombre complète.

2. — Là où il sortait de son mutisme, l'ancien programme excellait en morale à demeurer dans le vague. A chaque grade il consacrait un chapitre intitulé "Manners and Morals". Aucune définition n'indiquait en quel sens il fallait prendre ces paroles. Il faisait usage d'un grand nombre de termes moraux. Il suggérait quelques applications pratiques. Et c'était tout. Fallait-il entendre ces termes dans le sens chrétien? Tout ce qu'il y avait en eux d'incomplet, d'indéfini, fallait-il le compléter et le préciser dans le sens des doctrines professées aux écoles normales? En d'autres termes, fallait-il rejeter toute interprétation catholique pour abonder dans le sens des doctrines rationalistes, positivistes, matérialistes et athées? Il est vrai que c'eût été bien naturel, puisque ces doctrines avaient le haut du pavé et tous les honneurs chez les salariés de l'Etat chargés de former notre

corps enseignant. Mais ce n'était dit nulle part dans le programme. Dans cet ancien programme on conseillait bien des auteurs qui prétendaient organiser la vie morale des individus et des sociétés sans avoir recours à la théologie. Mais cette directive était un simple conseil, donné sans insistance. On pouvait donc croire que le Département de l'Instruction Publique n'y attachait pas une grande importance. Ce manque de précision, ces réserves, ces espèces de timidités pouvaient offrir des avantages considérables. Ils laissaient une grande somme de liberté à ceux qu'inspire l'esprit chrétien. Commissaires d'écoles et instituteurs pouvaient en profiter pour interpréter les choses selon leur manière de voir, pour faire donner ou pour donner à l'école une formation en rapport avec leurs convictions religieuses.

3. — Enfin, il y avait une recommandation bien précise et d'une grande importance morale : "Teachers should inculcate in the minds of all children of his school (a) love and fear of God, (b) reverence for the name of God, (c) keeping of his commandments." Cette recommandation était bien mise en vedette, en italique, au commencement du premier chapitre de "Manners and Morals". Elle était formulée en des termes exprimant plus qu'un désir de la part du Département de l'Instruction Publique. Sa portée était telle que nous croyions pouvoir, sans sortir de la légalité, y faire entrer beaucoup de choses essentielles à la morale fondée sur les données de la Révélation, sur le dogme chrétien et catholique.

Les innovations profanes du nouveau programme

Ce n'est pas pour rien dire que le nouveau programme développe en trois cent trente et une pages la matière de dix-sept pages de l'ancien. Point ou peu de verbiage dans ce langage condensé parfois à la façon d'un tableau synoptique. Là où son prédécesseur gardait le silence, ou se plaisait dans le vague, le nouveau programme parle, affirme, développe, précise et fait mine d'édifier.

Au point de vue profane, il y va résolument. Ses auteurs semblent avoir ouvert les yeux sur le premier rapport de la Commission de révision. Ils ont fait des efforts réels pour faire droit aux réclamations de l'opinion publique. En hommes d'expérience, ils ont cherché à porter remède à une situation qui laissait beaucoup à désirer. Ils ont bien mérité de la province à plus d'un titre. Nous leur devons des félicitations, presque des remerciements. Parmi les changements apportés au programme beaucoup sont comme des réponses bienveillantes aux plaintes dont les échos sont encore présents à l'esprit de ceux qui ont eu connaissance des conférences et des cours de pédagogie donnés sous les auspices de notre Association d'Education. On commencera mainte-

nant l'étude de l'histoire du Canada avant celle de l'Empire. On devra davantage tenir compte des désirs et des volontés des contribuables de chaque district scolaire. Les instituteurs sont invités tout spécialement à ne pas faire bande à part dans les arrondissements scolaires, mais à se mêler à la population et à prendre part au travail des organisations locales. Si l'on veut se conformer au nouveau programme, on devra s'appliquer à développer l'esprit rural dans nos campagnes. On fait à ce sujet des suggestions fort censées, dignes d'attirer l'attention de nos conférenciers agricoles et des associations qui s'occupent de ces questions. On veut rompre avec l'éducation exclusivement livresque pour orienter de bonne heure l'esprit des enfants vers les arts pratiques, tels que la couture, l'agriculture, l'art culinaire, le soin des jardins, l'élevage et l'industrie laitière. De loin, on vise à accentuer la différence dans l'éducation que doivent recevoir les deux sexes en vue de leur vocation spéciale soit dans la famille, soit dans la société. Ce n'est donc pas trop dire qu'au point de vue profane, les précisions et les développements du nouveau programme sont marqués au coin de la science, de l'expérience pédagogique et du bon vouloir. Nous faisons abstraction cependant dans ces éloges du point de vue national canadien-français.

Innovations morales du nouveau programme

Au point de vue moral, les auteurs du nouveau programme ont voulu faire comme au point de vue profane, s'affirmer, développer et préciser. La tâche qu'ils ont ainsi assumée était des plus délicates. Il leur était excessivement facile d'errer. Disons plus. Etant donné le tempérament et les convictions religieuses de leur chef, l'erreur était inévitable. Car si le manque de logique peut parfois faire déduire le faux du vrai, combien plus facilement ne s'enfonce-t-on pas dans l'erreur quand on part de faux principes ? Plus on est intelligent, plus on est logique et plus on a de caractère pour être conséquent avec soi-même, plus on est exposé à faire fausse route. Or ceux qui ont mis la main à la fonte de notre programme scolaire ne manquent ni d'intelligence, ni de logique, ni de caractère. Il n'est pas nécessaire de le démontrer. Mais pour leur malheur et pour celui de la jeune génération, il est évident qu'ils sont imbus de plusieurs principes faux. De là ces théories qui ne peuvent qu'engendrer des pratiques funestes et des partis pris dont les catholiques ne devraient pas être les seuls à se plaindre. Si nos frères séparés voulaient bien y réfléchir, ils sont nombreux parmi eux ceux qui feraient cause commune avec nous pour demander des modifications au nouveau programme sur un grand nombre de points. A titre d'exemples, voyons les suivants :

1. La conception de la morale

Au sens chrétien du mot, la morale comprend nos devoirs envers Dieu, envers le prochain et envers nous-mêmes. Nos devoirs envers Dieu sont les premiers en importance. Ils sont même la raison d'être des autres. Catholiques et protestants s'accordent pour admettre cette doctrine. Le "Review Committee" l'a dit sans ambages dans son second rapport : "Man has three relations. The first to God, his Creator... Man's relation to God is his first and his last". Cette belle déclaration de principes a été faite après la rédaction du nouveau programme. On ne saurait donc reprocher à M. McIntyre et à ses collègues de n'en pas avoir tenu un compte rigoureux. Mais on peut bien y voir l'écho de la manière de voir de tous les chrétiens de la province. Catholiques et protestants verraient donc avec plaisir Dieu au tout premier plan dans l'idéal de la vie morale que l'on veut inculquer aux petits écoliers.

Or la morale idéalisée par le nouveau programme donne la première place à nos devoirs sociaux. Sans aller aussi loin que la philosophie anti-chrétienne de Maurras, elle s'en approche sensiblement en ce qu'elle tend beaucoup à subordonner l'individu au tout social. Ainsi dès la première page, le mot "moral" est employé dans un sens qui n'est pas du tout celui de la tradition chrétienne. On confond "moral" et "social". "Social-moral education." Et en sous-titre on subdivise la matière tendant à la formation sociale. C'est la géographie, l'histoire, les sciences civiques et morales. D'après notre programme, la morale ne se conçoit dès la première page qu'en fonction de l'ordre social. Et cette restriction antichrétienne de la conception de la morale se poursuit à mesure que l'on avance dans le programme. A la page deux il y a un tableau de toutes les matières des six premières années de fréquentation scolaire. Là encore, la morale est enfermée dans les cadres étroits de l'ordre social.

Après ces indications sommaires, le programme insiste sur la "formation morale", "la formation du caractère", sur la "conscience". Il veut que l'idée de moralité remplisse l'atmosphère de l'école et compénètre toutes les matières de l'enseignement. Les jeux eux-mêmes ne font pas exception. Eux aussi doivent devenir un instrument de formation morale pour les enfants. Tout cela, de prime abord, semble bien beau. Mais si vous examinez les choses de près, si simplement vous prenez la peine de lire le programme lui-même, vous ne tarderez pas à vous apercevoir que toutes ces belles formules ne sont pas prises dans le sens chrétien, pas plus protestant que catholique. Au cours de plus de deux cents pages, l'idéal le plus élevé de moralité que l'on étale aux yeux des professeurs et que l'on voudrait faire passer dans l'âme des enfants, c'est celui de l'accomplissement de nos devoirs

sociaux. Ce n'est qu'après deux cent vingt-deux pages de texte fin et fouillé que l'on rencontre au milieu d'un tas d'autres choses une mention de nos devoirs envers Dieu. L'ancien programme n'était pas parfait, certes. Au moins avait-il sur le nouveau le mérite de mettre aux toutes premières pages et d'une manière bien évidente l'obligation pour les maîtres et les maîtresses de voir avant tout que les enfants s'occupent d'abord de Dieu dans leur vie morale. Le nouveau programme marque un changement sur la conception que l'on doit se faire de la moralité. Ce n'est pas dans le sens chrétien. En sorte que l'on peut dire que M. McIntyre et ses collègues sont loin de s'être conformés aux désirs de l'immense majorité de la province en "minimisant" la place que doit occuper l'idée de Dieu dans notre morale scolaire.

(A suivre.)

"Le Canada Français." J. Ad. SABOURIN, ptre.



SAINTE THERESE ET SAINT JOSEPH

Je ne me souviens pas d'avoir demandé une grâce à Saint Joseph qu'il ne me l'ait obtenue. On serait étonné si je racontais les nombreuses grâces que Dieu m'a faites par l'intercession de ce Saint, et les périls, tant du corps que de l'âme, dont il m'a délivrée. Le Seigneur veut par là nous donner à entendre que, comme il a voulu lui être soumis sur la terre, au Ciel encore il fait tout ce qu'il lui demande. C'est ce qu'ont éprouvé d'autres personnes à qui j'avais conseillé de se recommander à lui. La grande expérience que j'ai des faveurs qu'il obtient de Dieu fait que je persuaderais volontiers tout le monde d'être dévôt envers ce Saint. Je n'ai connu personne lui rendant quelque hommage spécial qui n'ait fait des progrès sensibles dans la vertu. Depuis plusieurs années, je lui demande une grâce au jour de sa Fête, et toujours je me vois exaucée. Quiconque ne le croit pas, je le prie, pour l'amour de Dieu, d'en faire l'épreuve.

SAINTE THERESE.



LA DISTRIBUTION DE LA SAINTE COMMUNION

(De "l'Ami du Clergé")

Q. — Dans une communauté religieuse existe la coutume de porter la sainte communion avant la messe aux soeurs qui sont à l'infirmerie, et de communier ensuite quelques autres soeurs, également avant la messe, après le retour à la chapelle.

Est-ce que, de retour à l'autel, l'aumônier doit donner la bénédiction avec le ciboire aux soeurs qui l'ont accompagné à l'infirmerie; ou bien faut-il leur distribuer tout de suite la sainte

communion et se contenter de bénir une seule fois, de la main, l'assistance, après avoir refermé le tabernacle ?

R. — Il y a là deux fonctions liturgiques absolument distinctes, dont il faut se garder d'omettre quelque détail ou d'em mêler les rites.

Lorsque des fidèles se présentent à la sainte table au moment où rentre à l'église un prêtre qui vient de porter la communion à des infirmes, celui-ci doit tout d'abord accomplir jusqu'au bout le cérémonial prescrit pour la fonction qu'il termine.

Après avoir récité les prières marquées dans le Rituel, publié les indulgences accordées par les Souverains Pontifes et béni l'assistance avec le ciboire recouvert des extrémités du voile huméral, il quitte ce dernier. C'est alors seulement que le servant récite le "Confiteor" et que le prêtre procède de la manière ordinaire à la distribution de la sainte communion, sans omettre à la fin les prières de règle ni sa bénédiction.

En pareil cas, il a donc, hors du temps pascal, à dire deux fois l'oraison: "Deus qui nobis sub sacramento mirabili".



LES DEBUTS DE SAINT-FRANCOIS-XAVIER, Man.

L'établissement de Saint-François-Xavier, appelé la Prairie du Cheval Blanc, a commencé au printemps de 1824. M. Cuthbert Grant, qui était employé par la Compagnie de la Baie d'Hudson, sortit du service et alla fixer sa demeure dans ce nouveau poste. Il attira en cet endroit une partie des colons de Pembina. Ceux-ci avaient abandonné cette place le printemps précédent et ne voulaient pas s'établir à la Fourche (St-Boniface). La majeure partie de ces colons était des métis dont plusieurs étaient parents de M. Grant. Il n'y eut point de missionnaire résident en cet endroit jusqu'en 1829. Un prêtre missionnaire nommé M. Destroismaisons y allait de temps en temps pour dire la messe.

À l'automne de 1827, M. Jean Harper y demeura pendant l'hiver; l'été suivant, il n'y alla que le dimanche, pour l'office. Il continua ainsi à desservir cette année-là. Il construisit une chapelle à l'automne de 1828. En 1829 il fut remplacé par M. François Boucher, qui continua à desservir la paroisse de la même manière jusqu'en 1833, époque où il quitta le pays. Il eut pour successeur M. Charles Poiré. Au printemps de l'année 1833, il y avait au Cheval Blanc 424 âmes.

La première chapelle bâtie en 1828, avait 30 pieds sur 20; en 1832, elle était déjà trop petite. On en bâtit une autre de 80 sur 33. Elle fut terminée pour la messe de minuit 1833. Au mois de janvier 1834, on commença à y tenir les registres des baptêmes, mariages et sépultures. Jusqu'à cette époque, les actes de

cette mission étaient portés sur les registres de Saint-Boniface. Malheureusement ces derniers ont été détruits dans l'incendie de la cathédrale le 14 décembre 1860.

M. Poiré a laissé le pays le 11 août 1838. Le premier baptême que nous trouvons sur ces registres, est celui de Louis Flamand, âgé de 4 ans et 5 mois, fils de Joseph Flamand et de Marguerite Moreau. Parrain: Joseph Piché. Marraine: Suzanne Sioux.

La première sépulture est celle de Joseph Desjarlais, décédé à la Rivière du Cigne le 22 octobre 1834, à l'âge de 90 ans. Le premier mariage est celui de Jean-Baptiste Lépine, qui était un Canadien de la paroisse de Berthier. Il y a encore des familles Lépine au Manitoba.

(“Le Manitoba”, 16 fév. 1882.) Georges DUGAS, ptre.



L'UNIVERSITE PONTIFICALE GREGORIENNE

L'attention de l'univers catholique vient d'être attirée sur la grande Université romaine. Par un “Motu proprio” en date du 30 septembre 1928, Pie XI lui a donné une nouvelle organisation en joignant aux Facultés déjà existantes les deux Instituts Biblique et Oriental. Son but, déclare-t-il, est “qu'elle devienne vraiment une Université parfaite et qu'elle réponde pleinement aux exigences de notre époque dans le domaine des études ecclésiastiques”. Ainsi réorganisée, l'Université Grégorienne, dirigée par la Compagnie de Jésus et ouverte aux étudiants de toutes les nations, va occuper une place et jouer un rôle de plus en plus important dans l'Eglise.

Elle a d'ailleurs un passé glorieux. Aussi l'Oeuvre des Tracts a cru que tous les catholiques seraient intéressés à mieux connaître cette Institution. Elle a donc réuni en une élégante brochure le “Motu proprio” de Pie XI et un article de la “Cité chrétienne” qui raconte son histoire depuis sa fondation par Ignace de Loyola jusqu'à ses derniers développements.

Cette brochure ne se vend que 10 sous. On la trouve à “L'Action Paroissiale”, 4260, rue de Bordeaux, Montréal.



LA NOUVELLE BIENHEUREUSE CARMELITE

La béatification d'une nouvelle Carmélite, la Vénérable Thérèse-Marguerite Redi, en religion Soeur Thérèse du Coeur de Jésus, est fixée au 9 juin prochain.

Née à Arezzo, en Toscane, le 15 juillet 1747, elle entra au Carmel de Florence à l'âge de dix-huit ans, après avoir obtenu avec difficulté le consentement de ses parents, et, après avoir

enduré des souffrances intenses, elle mourut d'un cancer le 7 mars 1770, à l'âge de vingt-deux ans.

Elle avait pris sainte Thérèse d'Avila, la réformatrice de sa famille religieuse, comme modèle et s'était efforcée de l'imiter dans ses héroïques vertus, spécialement dans son désir très ardent de souffrir. Sa vie dans le cloître se passa dans la pratique d'une très sévère pénitence et dans une sublime élévation à Dieu, avec un élan de fervent amour pour son céleste Epoux.

En raison de la nature de sa maladie, après sa mort, son corps répandait une odeur très infecte et des taches rouges et noires le défiguraient tellement que les médecins ordonnèrent de l'enterrer aussitôt que possible. Mais, pendant que l'on préparait cet enterrement hâtif, le corps qui semblait déjà corrompu subit une transformation complète. Il revint à des proportions normales, les taches disparurent et il regagna une plus belle couleur que celle qu'il avait pendant la vie.

Les religieuses et les visiteurs crièrent au miracle et on garda le corps pendant quinze jours pendant lesquels le peuple s'empessa auprès de lui pour prier et louer le Seigneur. L'archevêque de Florence ordonna une enquête et un procès canonique fut immédiatement dressé. Depuis lors, pendant plus d'un siècle et demi, le corps s'est conservé sans corruption.

De nouveaux et récents miracles ont été accomplis par l'intercession de la Carmélite et ont conduit sa cause au point qu'elle sera déclarée Bienheureuse le mois prochain. Une nouvelle fleur du Carmel va donc recevoir les honneurs des autels et donner encore au monde l'exemple de la vitalité surnaturelle qui rayonne du cloître. Après la Rose de Lisieux, le Lis de Florence.



DING ! DANG ! DONG !

— S. G. Mgr l'Archevêque de Winnipeg est revenu le 1er mai de son voyage "ad limina". Sa Grandeur a visité la Turquie, la Hongrie, l'Autriche, la France, l'Allemagne et l'Angleterre.

— Dans une consultation, en date du 8 mars, la Sacrée Pénitencerie Apostolique a déclaré que, pendant l'année jubilaire, les prêtres peuvent gagner chaque jour une indulgence plénière applicable à une autre âme du Purgatoire que celle pour laquelle ils célèbrent la messe.

— Le R. P. Laurent Tétrault, des Pères Blancs, sera ordonné prêtre le 29 juin dans la cathédrale de Carthage. Le futur prêtre est un enfant de La Broquerie et un ancien élève du Collège de Saint-Boniface.

— La "Catholic Church Extension Society" a fait parvenir

à S. G. Mgr l'Archevêque un chèque de \$615.00 pour l'érection d'une chapelle de mission à Hole River, Man., mission desservie de Fort Alexandre.

— L'Eglise catholique subsistera aussi vigoureuse toujours, alors qu'un voyageur venu de la lointaine Nouvelle-Zélande, s'arrêtera au milieu d'une vaste solitude sur une arche brisée du pont de Londres, pour contempler les ruines de Saint-Paul. — Macaulay.

— S. G. Mgr l'Archevêque est revenu le 30 avril après avoir assisté au Congrès agricole tenu à Ottawa les 16 et 17 avril et administré la Confirmation à Montréal la semaine suivante. Au cours de ce voyage, Monseigneur a rendu visite à M. l'abbé Eugène Gauthier, curé de Sainte-Marie, à Lewiston, Maine, ancien Manitobain.

— Le Vénérable Don Bosco sera béatifié le 2 juin; le 9 la Vénérable Thérèse-Marguerite Redi, carmélite de Florence, et le 16 le Vénérable Claude de la Colombière, S. J.

— Le cercle Lacombe, du Collège de Gravelbourg, a été affilié à l'A. C. J. C. en mars dernier. C'est le premier cercle affilié en Saskatchewan. D'autres sont en voie de formation. On annonce l'organisation récente d'un autre à Willow Bunch.

— La terre — disait un ancien ministre de l'agriculture en France — est la nourricière de toutes les industries. Elle a des consolations pour toutes les misères et elle ne laisse jamais mourir de faim ceux qui l'aiment et se confient en elle.

— Nous ne connaissons pas la force de la prière, cette puissance de l'homme sur la toute-puissance de Dieu. La prière se forme dans un humble cœur, elle monte au ciel et les orages s'éloignent. Par la prière, les plus justes alarmes des fidèles et les plus sages calculs des impies sont également trompés. — Louis VEUILLOT.

— Qu'est-ce que le bon journal? C'est celui qui arbore comme drapeau la croix, comme devise cette parole de Pie X: "La croix, voilà notre politique", qui dit avec Louis Veillot: "Au milieu des factions de toute espèce, nous n'appartenons qu'à l'Eglise et à la patrie". — Mgr LOUVARD.



R. I. P.

— M. l'abbé Henri Garriguet, dix-huitième supérieur général de la Compagnie de Saint-Sulpice, décédé à Issy, près Paris.

— M. l'abbé Samuel Bouchard, curé de Terrebonne, Minnesota.

— Rde Soeur M.-Ste-Anne, des Soeurs de Notre-Dame des Missions, décédée à Brandon.